



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

police municipale

Question écrite n° 58051

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'évolution du statut des policiers municipaux. En effet, les polices municipales se développent et des municipalités de plus en plus nombreuses créent des postes de policiers municipaux dans leur collectivité. Dès lors, une réelle pénurie est apparue dans les possibilités de recrutement de ces policiers municipaux qui ne sont pas semble-t-il en suffisamment grand nombre, au regard des besoins croissants des collectivités. Il conviendrait donc, sans diminuer la qualité des informations, d'ouvrir et d'orienter plus de jeunes vers ces collectivités qui souhaitent recruter des policiers municipaux dans les mois et les années qui viennent. Une étude de ces services serait donc à mener sur cette situation afin d'apporter des réponses au regard de la situation spécifique actuelle. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette proposition.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58051

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 8 septembre 2009, page 8444

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)